

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



© V. Colson

LA FRÉQUENTATION DES MASSIFS FORESTIERS WALLONS : LE PUBLIC, SES ACTIVITÉS ET SA PERCEPTION DE LA FORÊT

VINCENT COLSON

Une enquête a été menée entre octobre 2005 et août 2006 au sein de quarante massifs forestiers afin de pouvoir dresser l'image la plus fidèle de la fréquentation de la forêt wallonne. Les questions posées ont permis de caractériser le profil du public, les activités pratiquées et la façon dont est perçue la forêt.

La fréquentation des forêts de Wallonie présente la particularité de concerner la population locale mais également la population touristique, cette dernière induisant généralement des variations saisonnières importantes. L'analyse de la demande du public en matière d'activités récréatives en forêt nécessite donc de prendre en compte ces variations spatiales et saisonnières dans les enquêtes afin de caractériser au mieux cette fréquentation. Pour remplir ces objectifs, le choix d'une méthodologie adaptée s'est orienté vers

une enquête par interview « en face à face » au sein de quarante massifs forestiers distincts et pendant six périodes étalées sur une année.

L'enquête par interview « en face à face » permet, par rapport à d'autres méthodologies telles que les enquêtes postales par exemple, d'avoir une qualité de réponses supérieure due notamment à des précisions éventuelles en cas de mauvaise compréhension des questions. L'absence de biais lié à une non-réponse due à un

manque de motivation constitue un autre avantage.

Afin de prendre en compte les variations spatiales de fréquentation, la sélection s'est portée sur un massif de chacun des trente-sept cantonnements de la Division

de la Nature et des Forêts. Un second massif a été sélectionné dans chacun des trois cantonnements les plus étendus (Mons, Nivelles, Namur). Les quarante zones d'enquête ainsi retenues permettent d'obtenir une couverture régionale relativement fine (figure 1).

Figure 1 – Localisation des quarante zones d'enquête.



Quant aux variations de fréquentation au cours du temps, elles ont été prises en compte en identifiant six périodes de quinze jours réparties sur une année (la première en octobre-novembre 2005 et la dernière en juillet-août 2006) et comprenant chacune des jours de week-end, des jours de congés scolaires et des jours de semaine.

Les interviews ont été réalisés par des agents de la Division de la Nature et des Forêts, en suivant un protocole reprenant les modalités pratiques de l'enquête. L'objectif était d'effectuer vingt interviews par période de quinze jours. Idéalement, ces questionnaires devaient être répartis en quatorze pour les jours de week-end et jours fériés et six pour les jours de semaine et de congé, cette répartition ayant été fixée d'après les résultats d'une enquête téléphonique menée auprès d'un échantillon de la population wallonne et bruxelloise¹.

À l'exception de cette consigne, les agents de la Division Nature et Forêts avaient entière liberté pour réaliser l'enquête aux moments qui leur semblaient opportuns.

Le questionnaire était traduit en allemand et en néerlandais et rédigé de façon à pouvoir être rempli directement par la personne interviewée, ceci permettant de prendre en compte la population touristique non francophone.

CARACTÉRISATION DE L'ÉCHANTILLON, LE PUBLIC INTERVIEWÉ

Durant toute l'enquête (six périodes et quarante massifs), 4 046 personnes ont été interviewées par les agents forestiers. Ce nombre élevé ainsi que la répartition spatiale et temporelle de la collecte des questionnaires confèrent une bonne représentativité à l'échantillon par rapport



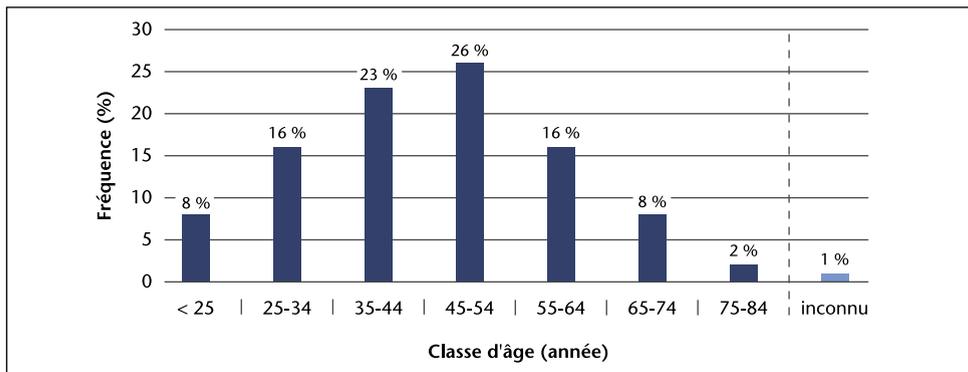


Figure 2 – Répartition des personnes interrogées par classe d'âge (effectif total : 4 046).

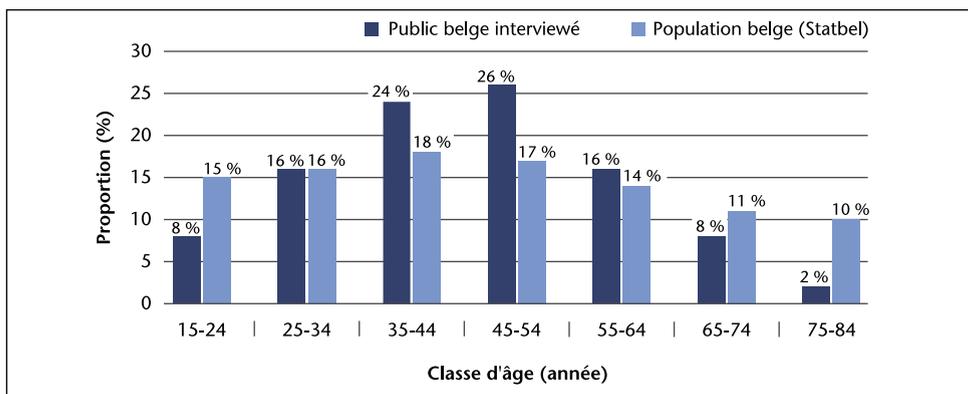


Figure 3 – Répartition de la population belge et du public belge interrogé par classe d'âges.

au public fréquentant la forêt wallonne en général*.

Parmi le public interrogé, la proportion de femmes n'est que de 31 %. Cela pourrait être biaisé en fonction du type de groupe mais si l'on ne s'intéresse qu'aux personnes seules, on observe que les femmes sont également minoritaires (30 %), ce qui tenterait à accréditer l'hypothèse se-

lon laquelle les hommes fréquentent davantage la forêt.

Les personnes âgées entre 35 et 54 ans représentent près de la moitié de la fréquentation observée et les retraités 10 %, soit un peu plus que la proportion observée pour les moins de 25 ans (figure 2).

À titre de comparaison la figure 3 présente la répartition par classe d'âge de la population belge en général² et de l'échantillon de Belges interviewés en forêt. On peut noter que les classes d'âge les moins représentées en forêt sont les 15-25 ans ainsi que les personnes âgées de plus de 75 ans.

* Cependant, les résultats basés sur un nombre d'individus inférieur à trente seront indiqués en gris et en italique dans les paragraphes suivants afin d'attirer l'attention sur le fait que leur représentativité n'est pas garantie.

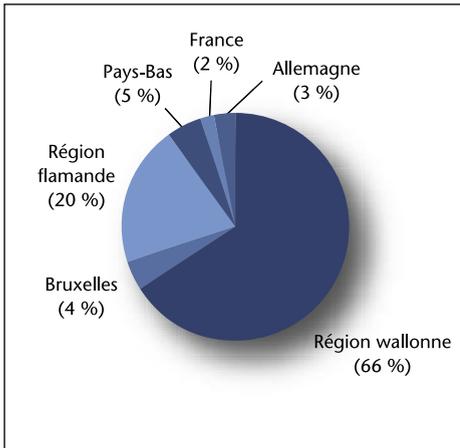


Figure 4 – Le domicile des personnes interrogées (effectif total : 3 996).

Un des objectifs de l'enquête était d'analyser la provenance géographique du public interviewé en forêt. Si l'on analyse les quarante zones d'enquête dans leur globalité, 66 % du public répondant à l'enquête provient de Wallonie et la population non-belge représente 10 %. Cette proportion de visiteurs étrangers s'explique par la vocation touristique de certains massifs mais aussi par la présence dans l'échantillon de zones d'enquête situées à proximité des frontières (massif de la Croix Scaille, Bois de Florenville, Bois de Colfontaine, Bois de Kuchelscheid près d'Elsenborn...) où le public des pays limitrophes peut représenter une part non négligeable de la fréquentation de proximité.

Cette population étrangère ne constitue pas à elle seule la fréquentation touristique de la forêt wallonne puisque la proportion de vacanciers est estimée à 30 %. Pour ces personnes restant plus d'un jour dans la région, la durée moyenne du séjour est de sept jours mais varie fortement d'un type de logement à l'autre (figure 5) puisqu'elle dépasse les deux semaines dans le cas de

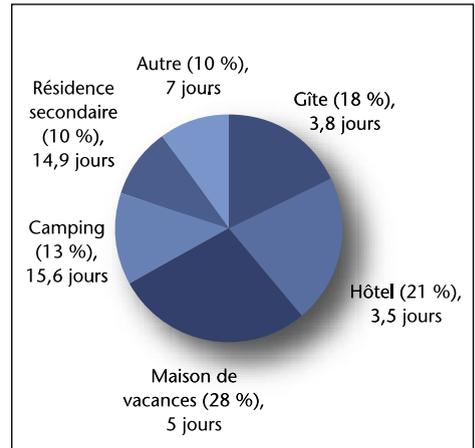


Figure 5 – Le type de logement et la durée moyenne de séjour (effectif total : 1 153).

campings et de résidences secondaires mais se limite à trois jours et demi pour les vacanciers logeant à l'hôtel.

La majorité des personnes interrogées (62 %) déclare avoir utilisé leur voiture pour atteindre le massif et 30 % affirment avoir effectué au moins une partie du trajet à pied (figure 6). Les autres moyens de locomotion concerneraient manifestement nettement moins de personnes.

L'ACTIVITÉ PRATIQUÉE

Afin de récolter des informations sur l'ensemble des activités récréatives en forêt, les enquêteurs étaient invités à interviewer deux tiers de piétons et un tiers d'autres usagers, cette répartition ayant été fixée sur base des résultats de l'enquête téléphonique réalisée en 2005 auprès d'un échantillon de la population wallonne et bruxelloise.

Si l'on considère globalement l'échantillon de personnes interviewées, 50 %

effectuaient une promenade de détente (figure 7). La randonnée pédestre concerne 14 % des personnes et l'activité à vélo 12 %. Avec le jogging qui intervient pour 6 % au niveau régional (mais qui peut être nettement plus fréquent dans certains massifs), ces activités représentent plus de 80 % et constituent donc la grande majorité des activités récréatives pratiquées en forêt wallonne. D'autres activités telles que les sports d'orientation, les jeux ou les activités équestres semblent donc nettement moins fréquentes au niveau régional.

Pour mieux analyser le type d'activité, une question était posée afin d'identifier le but poursuivi et la réelle motivation du public.

L'activité récréative en forêt est pratiquée par deux tiers des gens dans un but de détente et de repos (figure 8), les autres objectifs de loisirs/excursion et sportif ne concernant respectivement que 19 et 14 % des personnes interviewées.

Quant au type de groupe, l'échantillon global se répartit de façon plus ou moins

Figure 6 – Le moyen de transport utilisé pour se rendre en forêt (effectif total : 4 046).

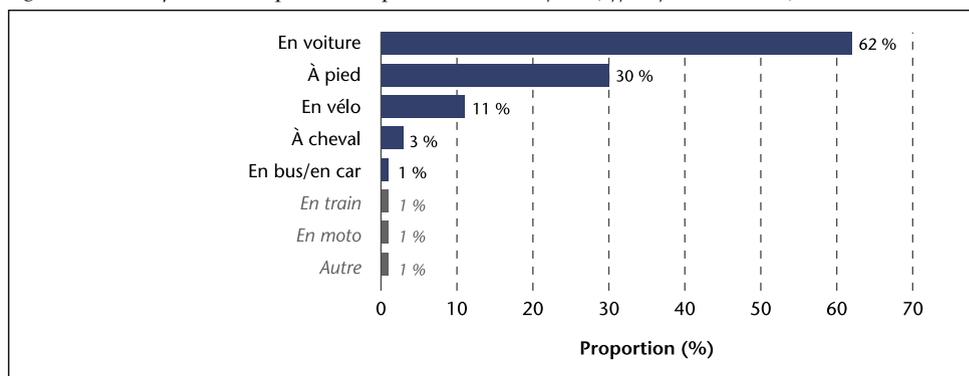
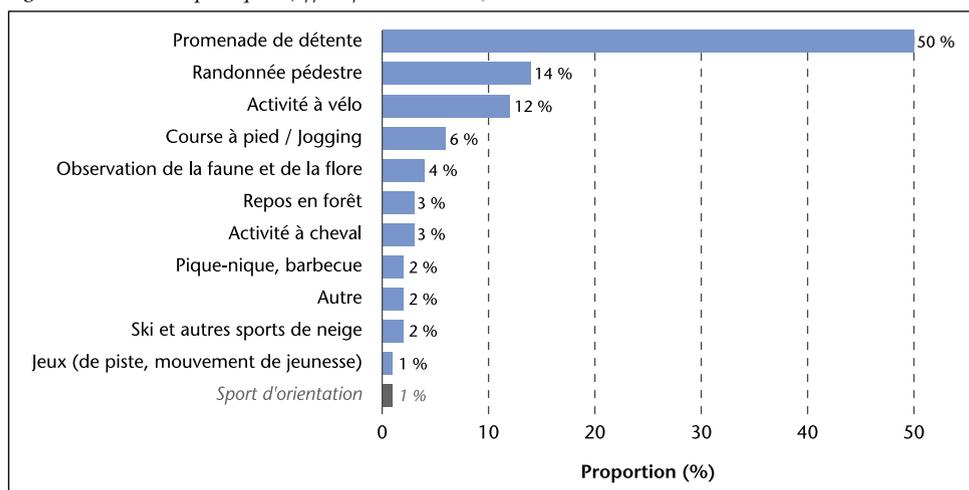


Figure 7 – L'activité pratiquée (effectif total : 3 986).



équivalente entre les 4 catégories définies a priori (figure 9), à savoir les personnes seules, les couples, les familles et les groupes.

Si les groupes sont relativement fréquents, seuls 9 % du public interrogé déclarent cependant que l'activité qu'ils pratiquent est organisée par un club ou une association. Cette proportion est plus faible que celle observée lors de l'enquête téléphonique où 82 % des personnes allant en forêt déclaraient ne jamais participer à des activités organisées.

Au niveau de la distance parcourue (figure 10), la répartition par classe de distance

montre que près de la moitié du public déclare faire moins de 9 km. Si l'on s'intéresse aux activités de moins de 15 km, ce sont 73 % des personnes qui sont concernées. Il faut préciser que ces proportions ne sont pas nuancées en fonction du type d'activité, ce qui explique les 8 % se répartissant dans les classes supérieures à 30 km et qui concernent entre autres les activités cyclistes.

La distribution par classe de durée (figure 11) a sensiblement la même allure que celle relative à la distance parcourue : l'activité ne dépasse pas 2 heures pour 52 % des personnes et 3 heures pour 75 %. Cela tra-

Figure 8 – Le but de l'activité (effectif total : 3 991).

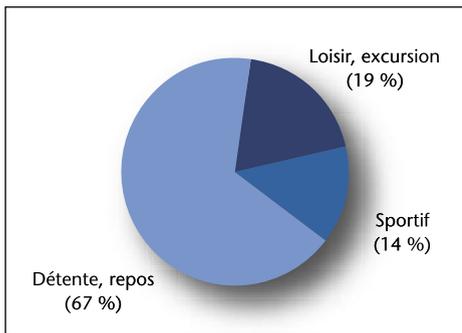


Figure 9 – Le type de groupe (effectif total : 4 020).

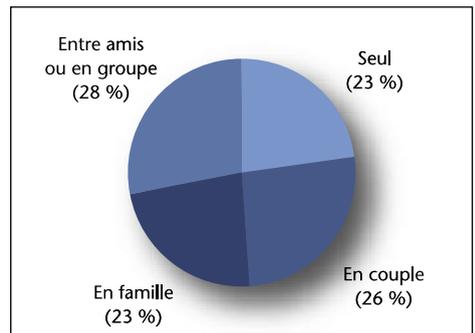
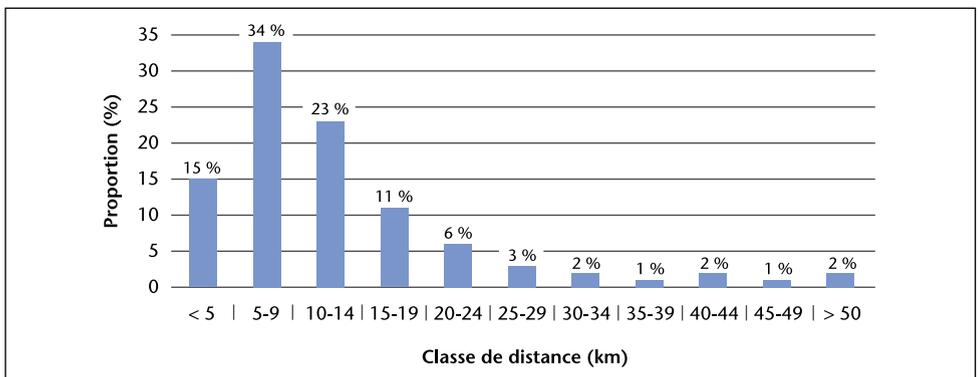


Figure 10 – La distance parcourue lors de l'activité (toutes activités confondues) (effectif total : 3 792).



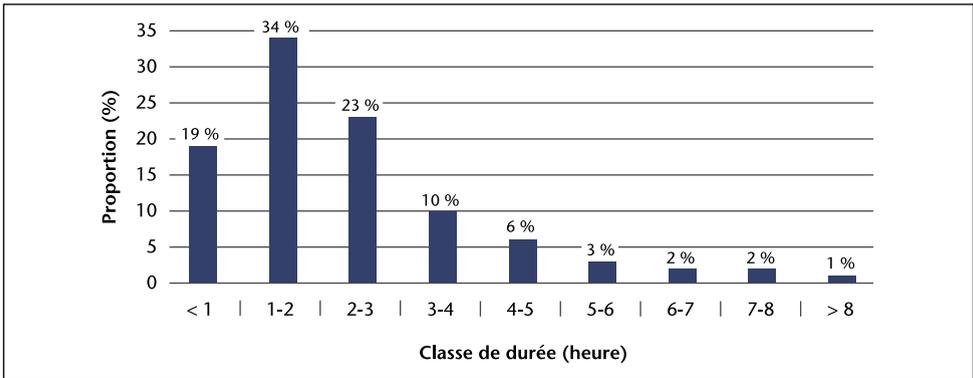


Figure 11 – La durée de l'activité (toutes activités confondues) (effectif total : 3 996).

duirait une vitesse moyenne, toutes activités confondues, de l'ordre de 5 km/heure.

CE QUE LE PUBLIC RECHERCHE,
CE QUI LE PERTURBE

Le public interviewé était invité à sélectionner au sein d'une liste les trois éléments

qui justifiaient le plus selon eux la réussite d'activités récréatives en forêt.

Le calme apparaît comme l'élément le plus important pour le public dont 83 % le cite (figure 12). L'observation de beaux paysages est citée par 70 %. La présence d'aménagements ne semble par contre pas aussi importante puisque, mis à part le



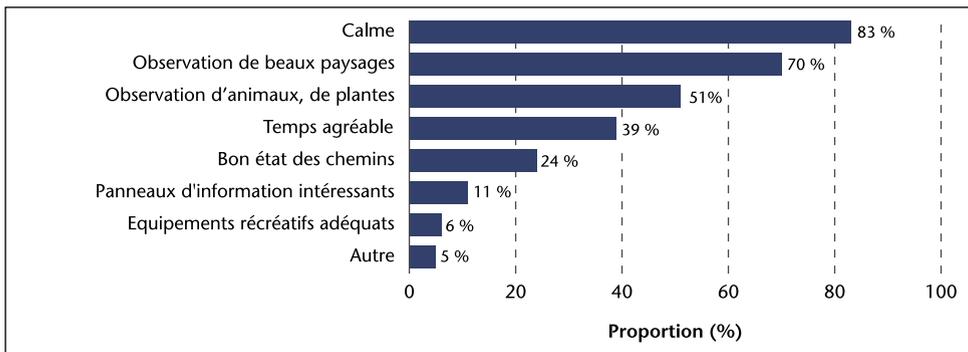


Figure 12 – Les éléments qui font que les activités en forêt sont réussies (effectif total : 4 046).

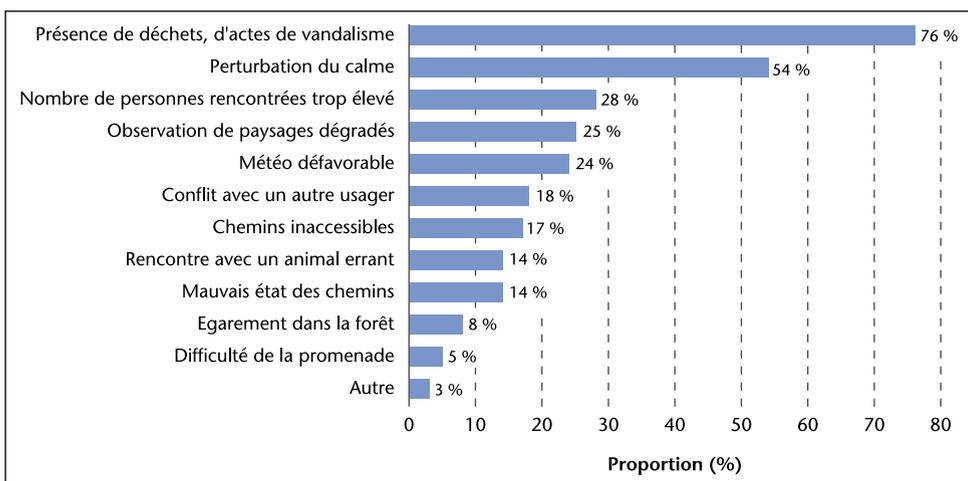


Figure 13 – Les éléments qui font que les activités en forêt ne sont pas réussies (effectif total : 4 046).

bon état des chemins qui est cité par 24 % des gens, les panneaux d'information et les équipements récréatifs ne sont cités respectivement que par 11 % et 6 %.

Si l'on s'intéresse aux éléments qui peuvent porter atteinte à la réussite d'une activité récréative en forêt (figure 13), c'est la présence de déchets et d'actes de vandalisme qui est citée par le plus de personnes (76 %). Viennent ensuite la perturbation du calme et un nombre trop élevé de personnes rencontrées. Ces trois éléments

font ressortir les désagréments habituellement perçus en forêts périurbaines ou dans des sites touristiques importants.

Trois autres questions étaient également posées afin d'évaluer si des activités telles que la chasse ou la circulation des véhicules à moteur étaient perturbantes pour le public et, in fine, quelle catégorie de public causait le plus de perturbations.

La moitié (51 %) du public affirme n'être pas ou peu perturbée par la chasse (figu-

re 14). Ceci doit être nuancé tenant compte que certaines forêts ayant servi de zone d'enquête ne sont pas concernées par la chasse et que seule une période d'enquête concernait réellement la saison de chasse.

Le constat est plus tranché en ce qui concerne la circulation des véhicules à moteur puisque deux tiers du public affirment être dérangés moyennement à très fortement par ces véhicules (figure 15). Cette même proportion identifie les véhicules à moteur comme catégorie d'usager la plus perturbante (figure 16). Les chiens non tenus en laisse arrivent en deuxième position avec 28 %. Il est intéressant de remarquer qu'il s'agit d'activités déjà fortement réglementées pour ne pas dire proscrites en forêt wallonne.

LE TYPE DE MILIEU RECHERCHÉ

Une part relativement importante du questionnaire avait pour but de tenter de cerner ce que le public recherche comme milieu pour la pratique de ses activités, si tant est qu'il y accorde une importance.

Dans un premier temps, il était indispensable de voir si la forêt de façon générale constitue un milieu recherché ou si, a contrario, le public s'y retrouve sans y porter beaucoup d'intérêt. Il ressort de cette enquête que la forêt est un milieu recherché pour 93 % des personnes interrogées (figure 17) loin devant les milieux agricoles (36 %), les milieux ouverts naturels (16 %) et les zones bâties (10 %). Le public interviewé en forêt rechercherait donc ce milieu préférentiellement.

Si les personnes déclarent rechercher la forêt, il est également intéressant d'essayer

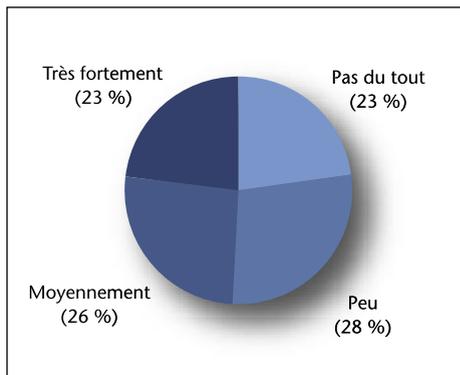


Figure 14 – La perturbation des activités par la chasse (effectif total : 4 010).

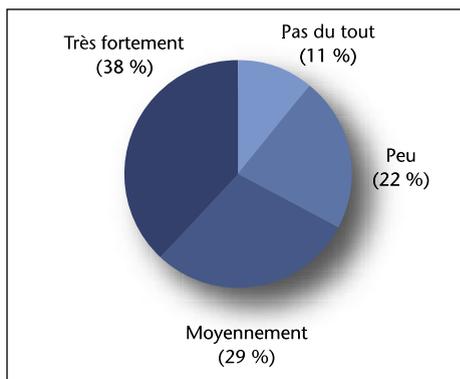
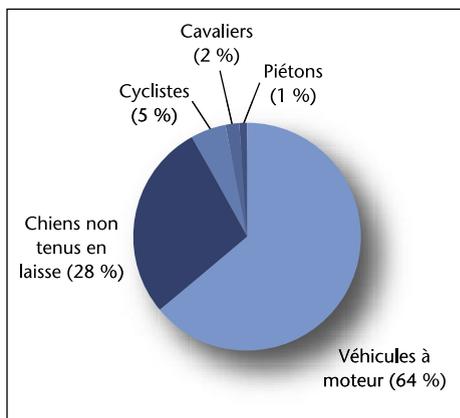


Figure 15 – La perturbation des activités par la circulation de véhicules à moteur (effectif total : 4 026).

Figure 16 – La catégorie de public la plus perturbante (effectif total : 3 798).



d'identifier les motivations dans le choix d'un massif en particulier. Parmi les éléments proposés, c'est la connaissance de l'endroit qui semble expliquer au mieux ce choix (figure 18), suivie de la proximité par rapport au lieu de séjour. Les documents et informations touristiques sont ensuite cités et la présence d'infrastructures pour la pratique de l'activité n'est prise en compte que par une très faible proportion. Cela renforcerait l'hypothèse selon laquelle une forêt serait davantage fréquentée selon qu'elle se situe ou non à proximité du lieu d'habitation ou d'hébergement.

Au sein des massifs, le public chercherait à parcourir des boucles plutôt qu'à effectuer un aller-retour ou une simple traversée (figure 19). Des différences pourraient apparaître si l'on distingue le profil de randonneur (traversée de massifs, longues distances, comme les Sentiers de Grande Randonnée) et le profil de promeneur

effectuant un aller-retour dans une forêt périurbaine.

En ce qui concerne la fréquence d'utilisation des itinéraires balisés, on observe une répartition relativement uniforme entre les quatre classes de fréquence proposées (figure 20) mais cela doit également être distingué entre visiteurs d'une forêt périurbaine et d'une forêt plus touristique.

Le milieu parcouru lors de l'activité fait l'objet d'une attention plus ou moins grande selon le type de public. Un des objectifs de l'enquête était de tenter de cerner l'importance que le public accorde au type de forêt qu'il traverse. La perception de la forêt est souvent très subjective. Afin de rester le plus objectif, l'enquête s'est principalement focalisée sur l'estimation de la proportion des personnes qui s'intéressent au type de forêt et plus particulièrement aux différents éléments qui la constituent, au niveau récréatif.



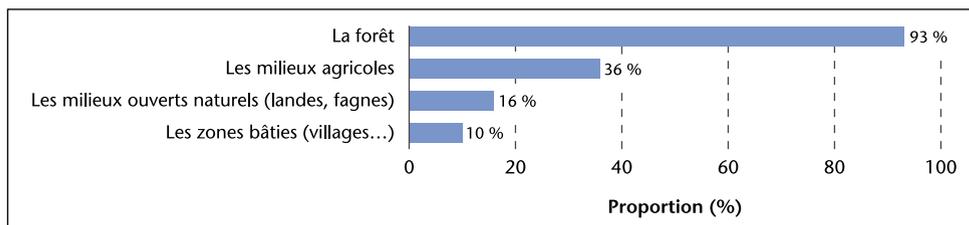


Figure 17 – Les types de milieux recherchés lors des activités de détente et de loisirs (effectif total : 4 046).

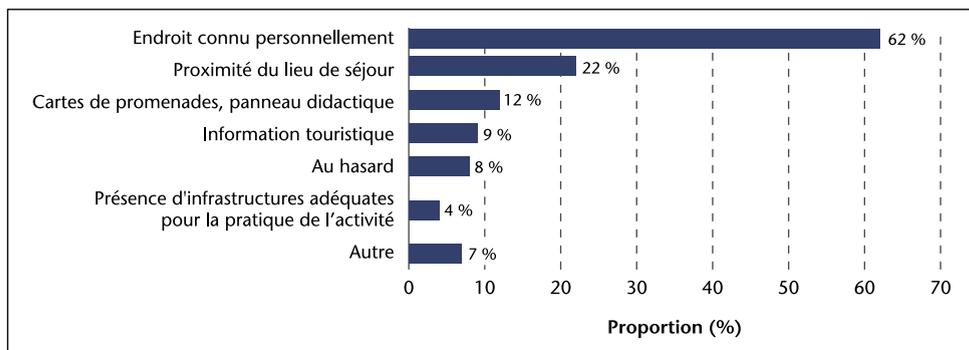


Figure 18 – Le choix du massif (effectif total : 4 046).

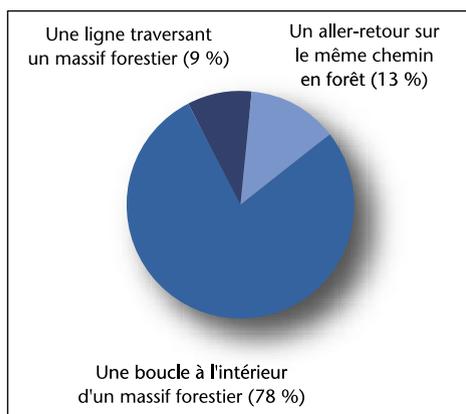


Figure 19 – Le type de circuit généralement parcouru en forêt (effectif total : 3 982).

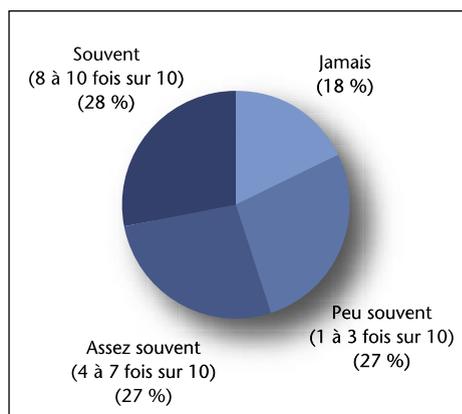


Figure 20 – La fréquentation des itinéraires balisés (effectif total : 3 995).

Les résultats présentés ici concernent l'ensemble du public interviewé, quelle que soit l'activité pratiquée.

La voirie semble constituer un élément important pour un peu plus de deux tiers

des personnes interrogées (figure 21) et le type de voirie préféré serait le sentier qui est cité par 36 % du public. Quant au type de revêtement de la voirie, la proportion qui y accorde de l'importance est un peu moins élevée mais c'est la terre

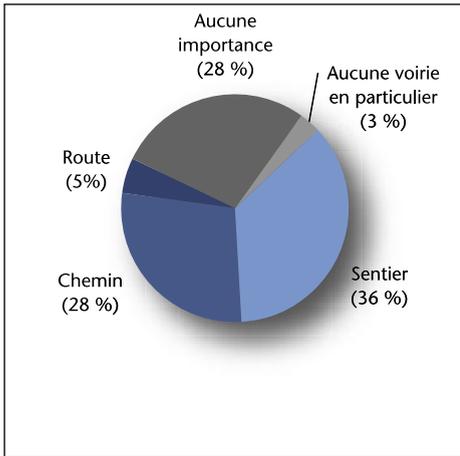


Figure 21 – L'importance accordée au type de voirie empruntée (effectif total : 4 046).

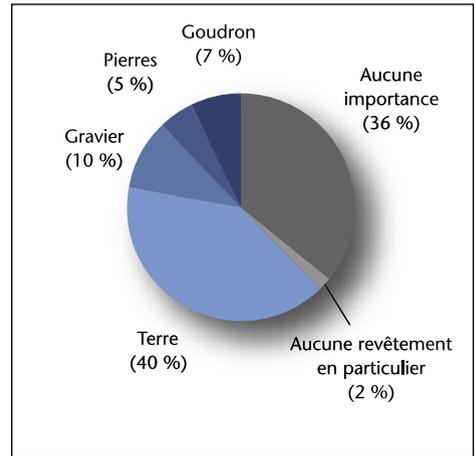


Figure 22 – L'importance accordée au type de revêtement de la voirie (effectif total : 4 046).

qui serait préférée par 40 % du public interrogé (figure 22). Le sentier de terre serait donc plus recherché que des voiries plus aménagées au niveau de la largeur et du revêtement. Cette hypothèse mérite d'être considérée avec prudence car si le sentier de terre apparaît comme la voirie idéale, il peut aussi être décrié si son état (boue, végétation envahissante) laisse à désirer.

Les espèces présentes dans la forêt visitée faisaient l'objet d'une autre question. Un peu moins d'une personne sur deux (43 %) y accorderait de l'importance et la proportion est légèrement supérieure (48 %) si l'on évoque le sous-bois (figure 23). Un sous-bois léger, composé de quelques arbustes, serait préféré par le public (38 %). La présence d'arbres de grandes dimensions constituait un troisième élément sylvicole considéré. Ce concept qui peut paraître relativement vague avait pour but d'évaluer l'attention portée par le public sans introduire de critères quantitatifs qui auraient été

difficilement compréhensibles par la population en général. La dimension des arbres serait un élément important puisque près de deux personnes sur trois (64 %) affirment s'y intéresser.

Ces résultats pourraient donc signifier que le traitement des forêts et plus particulièrement la structure verticale qui en découle (en particulier celle favorisant des dimensions importantes et limitant le développement du sous-bois) pourrait avoir davantage d'impact sur la perception et l'appréciation par le public que la simple composition des forêts en termes d'essences.

En plus de ces caractéristiques concernant le type de forêt et plus précisément de peuplement, le relief et les cours d'eau ou autres zones humides constituent des facteurs du milieu qui peuvent aussi influencer la façon avec laquelle le public perçoit le massif qu'il fréquente. Quarante-vingt pour cent des personnes interviewées accordent de l'importance au

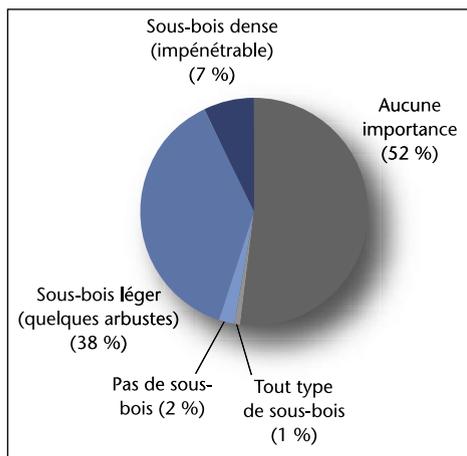


Figure 23 – L'importance accordée au type de sous-bois (effectif total : 4 046).

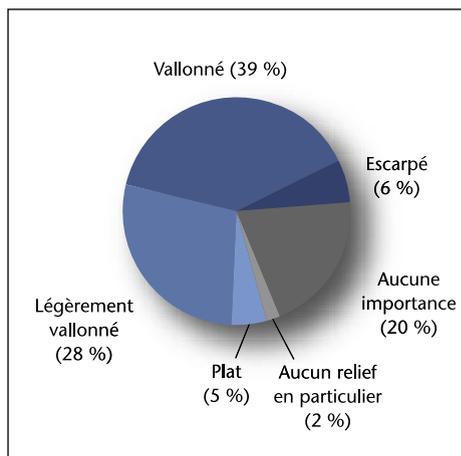


Figure 24 – L'importance accordée au type de relief (effectif total : 4 046).

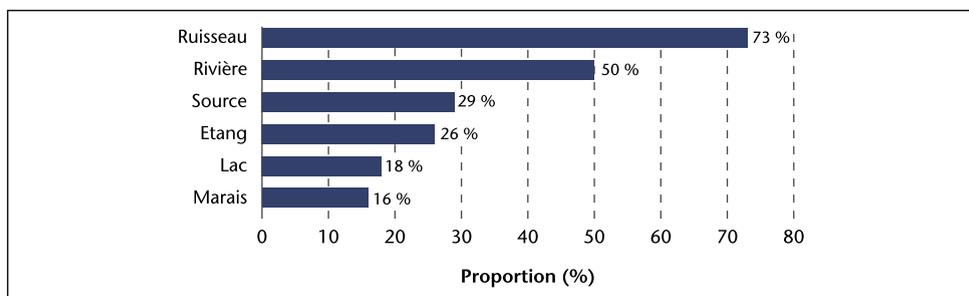


Figure 25 – Les types de cours d'eau ou zones humides recherchés (effectif total : 2 842).

type de relief et leur préférence concernerait davantage un relief vallonné (figure 24).

Quant aux cours d'eau et zones humides, elles intéressent 70 % du public et ce sont les ruisseaux qui seraient largement préférés (figure 25).

Les derniers éléments constitutifs du milieu traversé et qui faisaient l'objet d'une question de l'enquête sont les équipements au sens des aménagements récréatifs installés pour le public en forêt.

Soixante pour cent des personnes y accorderaient de l'importance.

Pour ces personnes, deux équipements seraient particulièrement importants ; il s'agit des poubelles et des bancs (figure 26), ce qui est à mettre en relation avec les résultats montrant, d'une part, l'appréciation d'une forêt exempte de déchets et, d'autre part, le but de détente majoritairement évoqué. La présence de points de vue semble par ailleurs également appréciée tandis que les équipements plus conséquents (toilettes, aires de jeux, petite restauration) ne

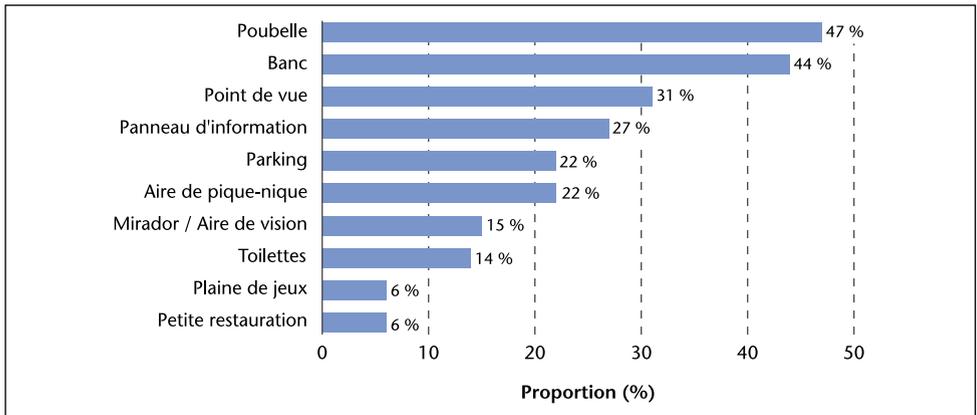
seraient recherchés que par une proportion nettement moindre de personnes.

CONCLUSION

Les résultats de l'enquête réalisée en forêt wallonne auprès de 4 046 personnes montrent clairement la prédominance des activités de détente où le public recherche

davantage le calme et un environnement propre. S'il faut relativiser l'attention portée par le public au milieu qu'il traverse, il semblerait que les équipements recherchés sont avant tout des infrastructures légères et simples. Ces résultats devront encore être nuancés avec d'autres analyses mettant en évidence des particularités locales et distinguant la population locale et les touristes. ■

Figure 26 – Les types d'équipements recherchés (effectif total : 2 415).





© V. colson

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ COLSON V. [2006]. La fréquentation des massifs forestiers à des fins récréatives et de détente par la population wallonne et bruxelloise. *Forêt Wallonne* 81 : 26-38.
- ² STATBEL [2007]. *Population belge au 1^{er} janvier 2006*. Données obtenues du Service Public Fédéral Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie ; Direction Générale de la Statistique et de l'Information.

Cette enquête a pu être réalisée grâce à la collaboration des Services extérieurs de la Division de la Nature et des Forêts et plus particulièrement des 216 agents qui ont accepté d'interviewer 4 046 personnes dans des conditions pas toujours optimales. Qu'ils en soient remerciés.

Merci également aux Professeurs Jacques Rondeux et Jean-Michel Ronsse pour leurs con-

seils ainsi qu'à François Burnay et à Marthe Doignies-Evrard pour leur aide technique.

Cet article est issu d'une étude portant sur l'évaluation de la fonction récréative de la forêt wallonne, financée par la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux et la Division de la Nature et des Forêts (MRW-DGRNE), Accord cadre de recherche et vulgarisation forestières.

VINCENT COLSON

colson.v@fsagx.ac.be

Gestion des Ressources Forestières
et des Milieux naturels,
Faculté universitaire des Sciences
agronomiques de Gembloux

Passage des Déportés, 2
B-5030 Gembloux